

RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION
DES INFRASTRUCTURES, ÉNERGIES ET ESPACES PUBLICS (IEEP)

Objet : GESTION 2013

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La sous-commission, composée de M. Baptiste MULLER et de M. Roland RUSSI, président, s'est réunie à trois reprises et une visite. Nous remercions toutes les personnes rencontrées pour leur accueil et pour les réponses complètes et intéressantes apportées à nos questions.

Le 7 mars 2014 : MM. Jean-Jacques AUBERT, Municipal, Alain JACCARD, Chef de service et Éric HOSTETTLER, responsable de la voirie, ont répondu à nos premières questions et nous ont fait visiter les locaux de Riond-Bosson 9 ainsi que la déchetterie.

Le 21 mars 2014 : Nous avons pu, en compagnie de MM. AUBERT et JACCARD, visiter les locaux administratifs de Riond-Bosson 14.

Le 28 mars 2014 : Nous avons fait le tour de tous les ports et des rampes de mise à l'eau de la Blancherie, en compagnie de MM. AUBERT, JACCARD, Gérard HUMBERT-DROZ, garde-ports et Jérôme KAELIN, garde-ports remplaçant. Après la visite des locaux, améliorés, des garde-ports, le groupe a rejoint M. Stanley MATHEY, chef de l'Office des espaces publics, pour visiter les serres et l'établissement horticole.

Le 12 avril 2014 : nous avons assisté à une présentation du système d'adduction de l'eau potable aux habitants de la région. Ensuite, la vingtaine de participants s'est déplacée au Morand pour une visite passionnante des sources et différents réservoirs, guidés par le chef-fontainier, M. Daniel MONOD. Nous avons constaté que l'eau distribuée à Morges et dans sa région est pure et d'excellente qualité, elle est « servie » sans aucun additif. La matinée s'est terminée par une séance de subsistance à la cafétéria.

PREAMBULE

M. AUBERT s'est très bien intégré à son nouveau poste et nous parle avec passion de la grande variété de tâches de son dicastère qu'il nous décrit brièvement:

Depuis 15 ans, un document intitulé « Manuel d'organisation », précisant notamment tâches, compétences et devoirs de chacun, est utilisé au Service des infrastructures, énergies et espaces publics. Il a été aussi utilisé par d'autres dicastères morgiens et est toujours d'actualité.

Le Service IEEP est certifié ISO 9001:2008 depuis le 1^{er} janvier 2012, et fait tout pour maintenir cette certification.

Personnel

Serrurier, appareilleur, menuisier, mécanicien, etc., chacun a son atelier, avec outils et matériel de réserve bien classés, ce qui permet d'effectuer réparations et entretien pour la commune par des employés communaux. La commission a pu constater, dans tous les endroits visités, que les collaborateurs étaient capables de fabriquer ou réparer, à satisfaction, une grande variété d'objets.

Une dizaine d'apprenti(e)s sont formé(e)s à IEEP dans divers domaines. La parité hommes-femmes est respectée.

Garage d'entretien des véhicules communaux

Le mécanicien est chargé de la maintenance de tous les véhicules et engins qui équipent les différents services communaux, à l'exception des camions. Il assure également un service de dépannage et donne, en cas de besoin, des formations spécifiques aux utilisateurs des différents engins et véhicules.

L'équipement en outillage de l'atelier est constamment adapté en fonction des exigences techniques de ces derniers, qui sont de plus en plus pointues. En outre, le responsable de l'atelier est chargé de former un apprenti mécanicien, qui est actuellement en 2^e année.

Atelier de serrurerie

Le serrurier communal est rattaché directement à la Voirie. Il exécute des travaux de création et de construction métallique pour les autres services communaux qui en font la demande. Celles-ci sont centralisées et planifiées selon les priorités. Les principales tâches réalisées par le serrurier sont la réfection et la construction de mobilier urbain divers. Il est aussi appelé à intervenir en cas d'urgence pour des dégâts divers, notamment sur le mobilier urbain et la signalisation routière.

Une des réalisations en cours est un système facilitant l'ouverture des couvercles des containers à déchets.

Déchets

Gestion des déchets (collectage, tri, recyclage et revalorisation)

L'année 2013 a été marquée par la mise en application du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets, désormais financée selon le principe du pollueur-payeur, lui-même ancré dans la loi fédérale. En effet, l'introduction de la taxe proportionnelle « au sac » ayant un effet incitatif en faveur du tri des déchets, les quantités collectées ont connu passablement de bouleversements par rapport aux valeurs enregistrées jusqu'alors selon les matières récoltées.

Une diminution réjouissante des volumes de déchets incinérables est remarquée (- 49.6 %) en faveur des déchets recyclables, en particulier les déchets organiques (augmentation de 51 %) et le PET (en progression de 62 %), ce qui provoque une forte croissance du taux de recyclage, qui se monte pour cette année à 70 %, contre 53.62 % l'année dernière. Ainsi l'objectif de recyclage de 60 % des déchets urbains, fixé par la Confédération, est largement atteint.

Déchetterie

Depuis l'introduction de la taxation proportionnelle des déchets, la fréquentation de la déchetterie est en nette augmentation d'environ 30 %. Les demandes d'information de la part des citoyennes et citoyens concernant le tri des déchets se sont également fortement accrues depuis le 1^{er} janvier 2013. C'est pourquoi une attention particulière a été portée sur la formation interne destinée aux collaborateurs affectés à la surveillance de la déchetterie, afin qu'ils puissent renseigner au mieux la population sur le tri des déchets.

Concernant les véhicules saisis par la fourrière qui sont actuellement parqués sur le terrain de la déchetterie, une solution est en train d'être étudiée en collaboration avec la PRM.

Facturation

A notre question concernant la facturation de la taxe forfaitaire 2013, qui a également été envoyée à des associations ne devant normalement pas payer la taxe, il nous a été répondu ce qui suit. La liste avec l'ensemble des entreprises est gérée par l'Office de la population, qui est chargé des mises à jour et se coordonne avec le Service des finances pour la facturation. Il se trouve que toutes les entreprises et associations exonérées n'ont pas été enlevées de la liste (notamment les associations et les activités propres à domicile), ce qui a engendré des facturations injustifiées. IEEP s'est chargé de vérifier si les réclamations étaient justifiées et a informé l'Office de la population qui doit mettre à jour sa liste.

Action de prévention

Afin de prévenir et de sensibiliser la population au problème récurrent du littering, notamment le long des quais, la voirie a pris part au « Clean Up Day ». Il s'agit d'une campagne coordonnée au niveau national, se répétant annuellement et ayant pour but de promouvoir des actions en faveur de la propreté du domaine public.

Propreté de la ville

Afin d'assurer la propreté de la Ville et des W.-C. publics, les équipes sont engagées 365 jours par année. 80 % de ces travaux sont effectués selon des plannings précis de tournées de balayage manuel et mécanique ainsi que de lavage du domaine public. Les autres interventions se font selon les saisons, les besoins particuliers, en cas d'accident ou de vandalisme. Cette année encore une sensible augmentation des nuisances provenant du littering a été enregistrée.

Il est à relever que l'équipe de « nettoyage » est active dès cinq heures du matin, tous les jours de l'année.

Au niveau des équipements techniques, une balayeuse à gaz naturel été mise en fonction en 2013, en remplacement de l'ancien modèle qui fonctionnait au diesel. Le choix de ce mode de propulsion permet de réaliser des économies d'environ 30 % sur le carburant et d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 3 tonnes de CO₂ par année.

Traitement hivernal

Lors de la planification et la préparation des interventions en cas de menace de météo défavorable, ce sont 12 personnes et 9 véhicules et engins qui se tiennent prêts à intervenir selon les directives données par la personne de piquet. Cette dernière agit selon une procédure de déclenchement d'alarme précise, dans laquelle sont inclus une équipe des Espaces publics, la PRM, les MBC ainsi que les Communes de Tolochenaz et d'Echichens, permettant ainsi une gestion globale de la situation sur la région de Morges.

La saison hivernale 2012/2013 s'est caractérisée par de faibles mais fréquentes chutes de neige. 23 interventions totales ou partielles, représentant 900 heures de travail, ont été nécessaires afin de garantir l'utilisation du domaine public et du réseau routier de la commune. Plus de 75 tonnes de sel ont été répandues, dont 42 avec le camion-grue équipé d'une lame et d'une saleuse acquis juste avant la saison d'hiver. Ce véhicule a parcouru plus de 400 km à travers la ville pour dégager et saler les grands axes routiers. Cette mission était jusqu'alors confiée à un sous-traitant. La décision de reprendre cette tâche en interne permet une meilleure souplesse et disponibilité des moyens, et de réaliser des économies sur le coût des prestations.

Soutien aux manifestations

L'équipe de la Voirie a fourni comme à son habitude un soutien logistique aux diverses manifestations et événements particuliers qui se sont déroulés sur le territoire de la commune. En plus de la fourniture et la livraison de divers matériels comme les bancs, tentes, podiums, etc., la Voirie fournit matériel adéquat et conseils en matière de gestion des déchets aux responsables d'événements, ceci dans le but que les manifestations aient un impact minimal sur l'environnement. Avec l'arrivée de la taxe au sac, nous notons d'ailleurs un regain d'intérêt de la part des organisateurs de manifestations en faveur du tri des déchets.

La Voirie veille en outre à ce que lorsqu'une manifestation se termine, le domaine public soit rendu le plus propre possible à ses utilisateurs ordinaires, soit en engageant ses propres moyens soit en vérifiant que les engagements pris par les organisateurs en matière de « nettoyage » soient respectés.

Travaux d'entretien du domaine public

Certains collaborateurs de la Voirie possèdent de solides compétences en maçonnerie et en génie civil, permettant une intervention rapide lors de dégâts constatés sur le domaine public et la réalisation des travaux planifiés de réfection de pavage, de trottoir, de murs, etc. Il faut relever que cette équipe est de moins en moins disponible pour ce type de travaux, les tâches affectées au « nettoyage » de la Ville ainsi qu'à la gestion des déchets étant en constante augmentation. En 2013, divers travaux ont tout de même été entrepris, dont la réparation de bordures au Port du Petit-Bois ainsi que la réfection de zones pavées au centre-ville.

Electricité communale

Le remplacement des lampes à vapeur de mercure de l'éclairage public s'est poursuivi en 2013 avec, pour la première fois à Morges, l'installation de luminaires à LED sur une route à fort trafic. En effet, le secteur situé entre les giratoires En Bonjean et du Petit-Bois ainsi que ce dernier sont équipés de sources LED avec abaissement de la puissance d'éclairage selon les tranches horaires. Cette dernière technologie est aussi utilisée sur d'autres luminaires comme par exemple au chemin de la Chenaillettaz, mais aussi sur le passage inférieur En Bonjean. Ce ne sont pas moins de 130 luminaires qui ont ainsi été posés ou remplacés sur le réseau d'éclairage public.

Fuites de gaz

Nombre de fuites de gaz : 11 sur le réseau communal et aucune sur le réseau privé.

Station gaz naturel carburant (GNC)

La clientèle de la station de distribution GNC a pu s'approvisionner en carburant gaz naturel au prix de CHF 0,98 équivalent / litre essence.

L'action d'offrir à tout acheteur d'un véhicule GNC une prime de CHF 1 000.00 a été poursuivie en partenariat avec Gaznat (financée à part égale par la commune et Gaznat). Cette prime est versée sous la forme d'un crédit en carburant disponible à la station Migrol de Morges. La clientèle locale et de passage est en constante augmentation à notre station et le volume des ventes représente 509 871 kWh.

Entretien des ports

L'été a peiné à démarrer, mais dès début juillet un temps magnifique a incité de nombreux navigateurs à voguer sur le lac et nous avons noté une hausse des nuitées des visiteurs de nos ports.

Le faucardage annuel des rives du lac s'est déroulé à satisfaction sous le patronage de l'ERM.

Afin de faire face à la croissance de la charge de travail durant les mois de juillet et août, des étudiants sont engagés pour cette période.

Port du Château

L'entretien régulier des infrastructures portuaires permet d'en garantir la pérennité. Un effort particulier a été porté cette année sur l'éclairage des digues. Tous les luminaires ont été révisés en début de saison et équipés de lampes économes en énergie. Le marquage de la place de carénage a été renforcé et la sécurité autour de la grue améliorée, en partenariat avec le Club nautique morgien (CNM) à qui cette dernière appartient.

En 2013, les places visiteurs ont engendré plus de 835 nuitées, contre 683 en 2012.

Port du Petit-Bois

De même qu'au Port du Château, toutes les bornes sur les pontons ont été entièrement révisées et leur éclairage amélioré.

Le feu rouge d'entrée du port ne fonctionnant plus à satisfaction des navigateurs (risque de confusion avec d'autres lumières de couleur identique à terre), il a été remplacé par un système à éclats avec capteur solaire, sur lequel des réglages plus fins sont possibles.

Une amélioration du slip (rampe de mise à l'eau) est prévue.

Afin de rationaliser les places et de répondre à la demande de navigateurs souhaitant acquérir des bateaux toujours plus grands, les places sur l'estacade B ont été redimensionnées. Une nouvelle activité avec la location de pédalos, paddle-boards et canoës a dynamisé le port.

641 nuitées de visiteurs ont été enregistrées cette année dans ce port, contre 318 en 2012.

Ports de la Baie de l'Eglise et Blancherie

Une sensibilisation continue des propriétaires des amarrages posés dans la Baie a permis d'éviter que ceux-ci se brisent accidentellement. Ainsi, aucun navire n'a vu ses amarres se rompre en 2013.

Rampes de mise à l'eau (slips) de la Blancherie : des dégâts dus à l'âge et à l'usure ont été constatés.

Port du Bief

Lors des travaux de dragage du port entrepris cette année, 28 m³ de boues ont été retirés et traitées selon la législation en vigueur.

Etablissement horticole et cimetière

La production horticole de l'établissement s'élève à env. 117 000 plantes par année. Un quart de cette production est vendue, et un tiers fournit le cimetière. Le reste est utilisé en Ville. Des prestations de décoration pour des événements ponctuels sont toujours assurées par le service.

Le nombre de tombes s'élève à 1' 473, dont 792 sont entretenues par les Espaces publics. Il y a eu 17 inhumations de corps et 93 inhumations de cendres, dont 52 ont été déposées au Jardin du Souvenir.

Fête de la Tulipe

Comme chaque année, cette manifestation florale incontournable a attiré un nombreux public, ceci malgré de mauvaises conditions météorologiques, notamment les week-ends. Elle a commencé début avril pour se terminer à mi-mai avec la vente des bulbes.

Ecologie

Cette année encore, l'utilisation de produits phytosanitaires a diminué fortement pour la protection des cultures et des surfaces entretenues. L'objectif de ne plus utiliser aucun pesticide n'a pas pu être atteint en 2013, mais reste une des préoccupations principale.

De nouveaux secteurs engazonnés ont été traités de manière plus extensive en été, afin de favoriser la biodiversité et de réduire le temps consacré à la tonte.

Formation

Les Espaces publics disposent d'une entité de formation spécifique pour les apprentis horticulteurs et paysagistes.

Dans le cadre de la formation de ces derniers, un verger formé de trente-trois arbres fruitiers a été planté sur le site de la Gracieuse. Composé des espèces les plus courantes dans nos régions (pommiers, poiriers, pruniers, abricotiers ou encore pêchers), il permettra de former des apprenants aux diverses méthodes de taille fruitière. Une prairie extensive sera plantée sous ces arbres.

Nous avons mis l'accent sur les départements visités. Il est important de savoir que ce dicastère a exécuté énormément de travaux de réfections, constructions, pose de conduites d'eau, de gaz, d'électricité, de fibres optiques, etc., etc.

Des machines, appareils et véhicules ont été remplacés ou achetés. Les locaux sont très propres et bien entretenus.

CONCLUSION

Vos deux commissaires ont pu constater que les travaux de toutes sortes sont toujours suivis et anticipés. Cela se constate aussi à la lecture du rapport de la Municipalité qui évolue d'une année à l'autre et rend bien compte de tout ce qui se passe dans ce grand dicastère qui, de par sa nature, doit évoluer et s'adapter sans cesse. Nous avons toujours obtenu des réponses complètes à nos nombreuses demandes de précisions et nous remercions toutes les personnes de ce dicastère, au service de la population. Les divers labels octroyés à notre Commune au travers d'IEEP nous semblent parfaitement mérités.

Pour la commission de gestion :

La Présidente

Magali ZUGER

Pour la sous-commission :

Le Président

Roland RUSSI